

Règlement de location de kayak sur l'Epte - Canoëpte

Tout kayakiste s'engage à respecter ces conditions :

Savoir nager au moins 25m et apte à mettre la tête en immersion

Ajustez et conservez votre gilet d'aide à la flottabilité

Portez des chaussures fermées (pas de tongs)

Il est interdit de se baigner ou de chavirer volontairement

Vous êtes responsables des biens personnels que vous emportez sur l'eau

Gardez vos déchets

**Les berges sont toutes privées,
il est donc strictement interdit de débarquer**

Vous êtes responsables du matériel qui vous est confié,
toute perte ou détérioration sera facturée.

1 personne par groupe doit être munie d'un téléphone portable

Canoëpte **06 19 57 52 53**

Attention, vous devez effectuer le parcours

dans un temps raisonnable soit 2 h maximum (+ ou -15 min)

Les retards importants désorganisent les descentes en décalant les départs

Toute l'équipe de Canoëpte vous souhaite une très agréable descente !